PAT PIASTRES PAR AN-payables six mois d'a ine : on ne s'abount pau pour moins d'un an. Ancue shousement ne sera arrêté, à moine que les us rivages as soisst payes, of à moiss que colui qui voudre mapandre que abungement, a'en ait fait sonnelles so inon par ferit au sunear on L'ABEILLE, buit jour avant l'expiration du gementre courant. Los avis se publient en Auguars er en Français, e

Pon n'en aduet pas dans une ensis lengue. Le prix est se d'une pisetre peur sux Lights, ou moins, pour chaque se insertions, la première comptant double. Les avis dont le nombre d'insertiens ne sera res limité seront publide jusqu'à ce qu'en les arrête, aux frais de ceux

On presed des : about Aucus absencement pour la campagne se seta reçu à 3 querts et 3 boites marchandises importées et avariées m ins qu'en a indique quelqu'en en ville chargé de payer à boid du savire. New Jersey, capitaine Wibrsy, de New ré-ulièrement. Les lettres adressées à PEditeur doivent York.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI. MICHIGAN, capitaine J. Hart payant la moitié de son chargemer prêt à aller à bord, partira sou reul Pour in reste du frat ou passage, syant de beaux

emmenagemens, s'adresser à TOURNE & BECKWITH, AVIS A MESSRS, LES HABITANS DU BAS DU

FLEUVE. capitaine Sheridan, va être emplo-Nelle.-Orléons jusqu'à Pluquemi nes; il prendra de tret et des passa gers pour la côte, et par-tira de la Nouvelle Orléans, les samedis et mercredis à 16 Pour tret ou passage g'adresser au capitaine à POUR VICKSBURG, WANDERER,

Grand Giff, Rodney, Nulchez et les ports interm WANDERER, capitaine C. S Longcope, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à rès, et partira sursa pou pour les dits ports. Pour fret ou L. S. WATERS & Co, No. 34, me de la Nouvelle-Les . B. Le Wanderer vieut d'être nouvellement réparé.

POUR PASCAGOULA. Le betenn à vapeur WABASH, capitaine Walker, partira pour le port ci-donne, touchant aux Buies port ei denner, touchant aux Buies de St. Louis, de Beloxi, et à tous les débucquement intermédiaires, et quisters le chemis à méricoulines tous les morcredis matin à 9 houres, et, les éa-des medis, à 4 houres de l'après-midi ; il reviendre tous les parties lunils et jendis su soir. Pour fret ou passage, syant de iens, s'adresser à bord, ou à J. B. BYRNE.

POUR MADISONVILLE & COVINGTON. SONVILLE & COVINGTON.

Le buteau-à-vapeur CORSAIR,
expitsine Knight, partira du bas du
chenin à conlisses pour les ports
susdits les lundis, mercredis et vendrede, à nitdi un quart, avec la malle des Etats-Unis ; et reviendra les matilis, joudis et samedis à midi. Les pasragers doivent se trouver ponetuels à bord à l'heure. Les Les chars partent de la ville à midi et arrivent à Thenrodu déharquement des passagers.

A VENDRE, le bateau neuf DELTA, de port de 99 tonneaus, construit en mai de nie: - > 'ndresses au capitaine Shericau à bord ou à Davis, rue d'Orléans. POUR BORDEAUX

Le A 1, navire enivré JEUNE FRANCE, capitaine Fabre, fera voile positivement le 25 du courant. Pour fret ou passage, syant de super courant. Pour fret ou passage, syant de super couranname s'adresser à P.O. SORBE. no. 118, ree Royale, A VENDRE.

La gociette ECLIPSE, de 58 tenneaux, pa. J. LE BLANC & CO. 103, rue Royale. POUR LA HAVANE

La palacre bien connue, VIZCAINA, capit Canal, ayant tout son chargement pret, partira cas, s'adresser an espitaine à be M. DEL ACEBO. Pour St Yage de Cube, Puerto Rico, Trimidad on Nucoucas Le beau brick espagnul VENUS, espitaine

Le heau birea recevoir un enarge fernandez, est prêt à recevoir un enarge les passagers pour queleunque des dits pe les passagers pour queleunque aux passagers. S' RITYO & Jernandez, est prêt à recevoir un chargement e bous cruména gemens aux passagers. S'adr GARCIA, BUYO & Co, POUR ST. YAGO DE CUBA. Le brick fin voiller et doublé en enivre ST. ROMAN, capitaine Salva, ayant les deux-

tiers de son chargement engagé, partira sons fauvers la fin de la semaine prochaine. Pour le reste du Icht, et passagers, a'adresser à GARCIA, BUYO & CO,

Mes, s'adresser au capitaine Depeyre, ou à Pre- LAFAYE, rije Rovale, No. 147 POUR MATANZAS.

POUR MATANZAS.

La gold-tie SAN LUIS, Capitaine Gastrina gu, nyant la majeure partie de sa carguison en-gugée, partira jeudi prochain. Pour fret de 30 ou passo re, s'adresses à POUR LE HAVRE. S. PRATS & File.

Le navire SENATOR, A no 1, très ben voi-lier, doublé en cuivre est maintenant en chargement, at sero prêt à faise voile sous pers.

M LOUER-Le vaste Magasin No. 26, 110

de la Vieille Levée, dernièrement occupé par MM G W Peitchard & co. S'adresser à FERGUSON & HALL, 22, Vinille Levés 3 déc

A LOUER—Un grand magasin en briques,
30 Trois Terrains avec les édifices quis ly treuvent sides dans la profondeur des deux terrains ci-dessus; et er
loue la rois Terrains ci-dessus; et er
loue la rois Première, tel qu'il appert par le plan déposit
face de la rois Première, tel qu'il appert par le plan déposit
face de la rois Première, tel qu'il appert par le plan déposit 25 0.22, Negvolie Levie. Pour les termes, s'adresser à TOURNE & BECK WITH, 23 et 23. Nouvelle Levée

A LOUER. PLUSIEURS MAGASINS rue de la Levée, entre la rue Bienville et de la Douane. S'adres-ser à [6 nov] B MARIGNY. SELLE TROUVEE.

A monumens indigènes, del Amérique par M. De Hum-midt, en un volume grand fixio, avec trente gravures co-💸 loriéra, à vendre pur

BENJAMIN LEVY. dec A par le sometrué, Vin rouge (Médoc) en barriques,

Vin bloise (Sauterne) on tiergenn, Do do (ifant Bareac) en caisses

Vinaigne bland en tierçeus ; fruite à l'eau de vie assertie ; Anisette fine.

Et en Negazin : 200 caisses vin rouge (St. Estèphe Mé.

doc); 50 do do blanc Hart Bersac.

A. ST. GEORGES.

VENTES A BAS PRIX. Poter cause de dissolution de Société. A recifté Veure Van Rooten & Ca., devant être die

AL Zini & nette tengen No articles cindeneus ne cont par von 150, -No serent eride h Penthère publique, par T. M epVENTER & LIENCAN.

PAR PERNANDEZ 4 WHITING. Il sera vendu samedi, 13 conrant, à la Bourse, le batenn à et St. Loui supeur Chieffain, amarré à la Le- avec les bâtieses. ter, et venant d'arriver de Monon avec un chargement complet de cuton ; il vient d'âtre réparé à neuf, sous l'inspection des gardiens du r', el est assuré. Conditions: Un tiers comptant, et le reste à 3 et 6

more, en beliete endomein à antichertion. Pour plu amples informations, s'adresser aux encanteurs. PAR J LE CARPENTINK. L sera vendu samedi, 13 du oourant, a 10 heures du motin, à son magasin d'enean, par l'ordre et sous l'in-

spection des gardiens du port, poi e le comple de qui il a PAR J. H. DOMINGON.

L sera vendu le mercredi, 24 du courant, à la Bourse Flewlett, à midi, à la requête de L. M. Mallein et de Borduzat, symilies des créanciers de la société Clupi C.G. Borduzat, syndies des créanciers de la société Clupiur de Micoud, et du consemirment de dame Marie Varen, it veuve Ciapier, comuxe héritère de Florestine Adelside Clapier, sa fille décédée, les propiétés suivantes, savoir : 10. Un lot de terre situé rue Bienville entre les rues Royale et Bourban, désigné par le nov 92, et syant treute piede de face à la rue Bienville sur 59 piede de profundeur, mossure française, borné d'un côté par la propriété de Suzanne Hrpp, et de l'autre par culle de S. Field, camemble les constructions et édifices qui s'y trouvent. Cett propriété avantageurément située, a toujuses et est actuellement louée 35 piestres par mont, ou 420 piestres par ans. ment louée 35 piastres par mois, ou 420 piastres par ans.

Conditions: \$1169-16 complant, ou al Pacquéreur l
prélère, en un billet à I ani endussé à assisfaction et poi tient intérêt 4 5 pour cent et hypothèque; la balance à l et 2 ans de terme sans intérêt en billets nuesi endosses à

itisfaction et hypothèque jusqu'à parfuit paiement. 20. Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny désigné par le no. 3 de l'liet, no. 85 du plan du dit fau urg, ayant 60 pieds de façe au chemin à coulisses sur 120

30. Un lot de terre situé au même faubourg et désigne par le numéro 7 du dit l'et, no 85, ayant 60 pie au chemin à coulisses aur 120 de profondeur et face à la rue de la Farce, dont il forme l'eucorgannes 40. Un lot de terre situé au même fà shoarg, composé

Conditions : pour les 3 lots de terre du nouveau faubourg Marigny I et 2 ans de terme, en billets endrasés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait priement. Les actes de vente seront passés chez Octave de Armas, otaire public, sux frais des acquéreurs, et la mise en posse sion par le voyer de la ville sera aussi aux frais

PAR J B BLACHE. TL sera vendu samedi, 13 du courant, à 10 heures du matin, devant son magasia d'encan, rue Canti, No. 29, 50 bouennts Porter de Londres, de 7 douzaine dieque: 30 du, bouteilles do, do, Conditions : Au-dessus de \$200, 4 mais de crédi

PAR EERNANDEZ & WHITING. AMEDI, 13 du courant, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, à midi, Tom, âgé d'environ 36 ans, domestique de maisor

bon travaillent, honnête, sobre et incustrient. Princes, Agé d'environ 20 ans, un excellent cuisi nier, et domestique de maison, ayant été élevé dans Isaac, Azé d'environ 18 ans, un excellent garçon

et bon travaillant, garanti des vices et maladies prevu Conditions : 6 mais de crédit, en hillets et à satisfection et hypothèque jusqu'à parfait paiemen Les actes de vente seront passés en l'étude de Win. Y. Lowis, notaire public, nux frais des acquéreurs.

PARJE BLACHE. ARDI, 16 du courant, à midi, il sera vendu à Bourse Hewlett,

La guelette DUTCHMAN, du port de 60 tonneux, avec see agrès et apparaux, telle qu'elle est mouillée vis à vis le murche aux légumes, ile a été dernièrement réparée; les voiles sont neuves. Conditions, à la vente. PAR J. B. BLACHE & HEWLETT & BRIGHT.

Le sera vendu le Mardi, 30 décembre, à la Bourse de Hewlett, à midi précis, 16 lots de terre, bornés par les rues Moreau, Cara-Calvo, Grands Hammes, Enghein, Poétes. Ces terrains sont situés près des maisens construites par la Compagnie des Architectes. Conditione: 6, 12, 18 et 21 mois de crédit, en billets er dossés à satisfaction, et hypothèque spéciale, jusqu'à par fair paiement. Les billets sesont divisés par coupons, à la convinance des vendeurs. Les actes de ventes seross passés pardevant Hugues Pédesclaux, not. puls, aux

PAR FERNANDEZ & WHITING. AMEDI, 13 courant, il sera vendu à la Bourse Hew-lett, à midi, l'eslave Patience, âgée de 30 ans, cursi-nière, blanchisseuse 4c. aussi une autre esclave, bon sujet, pleinement garantie. Payable à 6 mois, ce billete esceion et hypothèque. Les actes de vente en l'étude de W. Y. Lewis, notaire, aux frais des sequéreurs.

POUR LE HAVRE

Le bris k NOBLE, doublé et chevil'é en cu. Lett, une joite bâteuse es briques nouvellement construite de 4 appartemens, galerie et cabinets avec une cuilit part, et partire immédiatement. Pour fre
l'euveron 100 balles de coton, s'adresser à

THEODORE NICOLET & Co,
25 not

25 not

PAR H. J. DOMINGON.

Lett, une joite bâteuse es briques nouvellement construite de 4 appartemens, galerie et cabinets avec une cuisine également en briques, sise sur un terrain rue Pauphine No 293, secsurant 34 pieds sur 64.

B dec

25, rue Bienville.

A FRETER.

A FRETER.

La jolic goeiette EX PRESS, syant été reparée à neuf, avantageusement connue, sera fretée
nour n'importe quel nort du Mezique, Antilles ou
Co e Ferne. Pour les conditions, qui serout raisonnage
Libera s'adresser su capitaine Dimeyre on à
1 sindresser su capitaine Dimeyre on à
1 sindresser su capitaine Dimeyre on à
1 sindresser su capitaine Dimeyre on à Hewiett, la moitié indivises des Lots A B, de l'act Ne.

1, située au faubourg Washington; le lot A syant 30 pieds

3 pouces de face au fleuve ser 146 pieds 5 p uces de profondeur, le let B ayant 30 pieds 3 pouces au fleuve sur 144
pieds 2 4-5 pouces de profondeur, le teut conformément
au plan dressé pur M B. Bhisson, le 20 mai 1933 et dé
pouc en l'étuce de M. C de Armar, notaire public.

Conditions comptant:—Les actes de ventes seront passés pardevant M. Jules Mossy, notaire public, aux frais
des aconformes.

Ier. déc

Burcau de la Presse à Coton à Vapeur de la PAR T. MOSSY ET GARDDEL ET TRICOU &

CANONGE.

déposé à la Bourse. 20 Deux Terrains, avec l'édifice qui s'y trouve, ci. de vant formant la propriété de seu Henry De Endé, en face du chemin public, entre les rues St. Ferdinand et Monté gut, ant-dessous et adjoignant la presse à coton, fei qu'i

Aust: Un grand hereau au-dessus des mugasins Nes-40 Un Terrain fesant face & la rue Casa Calvo, entre

les sues St. Ferdinand et de la Presse, tel qu'il appert par le plan déposé à la Bourse. 50 Trois Testains fesant face à la rue St. Ferdinand. un desquels forme l'encoignure de la rue ci-dessus men tionnée, et celle de Casacal eo, et fait fice à la rangée d'é difices 4.3 étages en construction par la compagnie des Architectes de la Nouvelle-Obléans, tel qu'il appert par le

ed do comptant.

Les actes de vente seront pasés en l'étude de Théod Sexbere, notaire publie, aux frais des acquéreurs. Par ordre de la Direction,

F C CATONNET, sec.

Les souseigné ont, ce jour formé une société sous la rairon de Lembeth & Thompson, même successeur de Leu John Lindon.

W. E. THORPSON,
W. M. LAMBETT Refere & Money, STEPHEN DUNCAN, Natches W. E. CORNER. W. N. MEKEER. MM. FORD & MACKHAM, Vicksburg.
Général H. S. SPRIGG,
A. P. WILLIAMS.
A. P. WILLIAMS.

Nouvelle-Oridane, le 24 nov. 1834.-- 80-D. J. PORSTALL & Co., ont recu par le navire Boli var, du Havre, les meschandises suivantes choisie rès pour le marché mexicain, et qu'ils offrent en vente 13 belles de mouseelines imprimées; 75 du imprimée 1 beite de mouchoirs de Foulard;

f boite de Rubane; 1 do. de Lacata; 15 do. de Bevettes de 5 file; 150 do. de Gris de mánagos, 350 do. de Gris de manages , 3 de. de Guingham imprimers. Ree Royale

VENTES A L'ENCAN PAR 108. LE CARPENTIER

ARDI, le 16 décombre 1834, sera vondu à midi, un
lot de terre, dans la rue Dauphine, entre Toulouse

s, de 45 pieds de front sur 118 en profondeur Conditions : \$1300 comptant ; \$1101 83 1-2 le 29 d4cembre 1836 ; 1101 93 1-2 le 15 novembre 1839 ; l'acquéreur s'engageant à payre, du jour de la vente, à la mère des mineurs, auxquels ess deux dernières sommes sont dues, un intérêt sur juelles, de 8 pour cent par année; la balance à le 2 sansées de la date de la vente, en un billet endossée à satisfaction, garanti par une hypothèque en faveur du sendeur. vendeur et des mineurs, jusqu'au parfait palement de la somme : les banquettes en face, aux frais de l'acquéreur, insi que l'acte de vente à passer devant Octave de Armas

PAR HEWLETT & BRIGHT. ERA vendu lundi le 15, à midi, à la Bourse t Deux luis de terre, de 30 piede de front à la rue Craps et 180 n profondeur, megure française, entre les rue des Poêtes Musique. Ces lots sont situés sur une eminence der rière la livière. Leur proximité de la livière, du chemina-coulisses, de la presse à colon, moulin à papier, et les beaux éculiose qu'on y construit maintenant, ne peuvent que les reulre dignes de l'attention des spécuaieurs ; le florissant voisinage où ces lots sont situés, les rend propre à ane résidence agréable : augmentera leur valeur. Conditions: 6, 12, 19 et 24 mois de crédit en billete dossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque. L'acte de vente aux finis de l'acquéreur. Le plan est déposé à

PAR J B BLACHE. L sera vendu le vendredi, 12 décembre, à midi, à la Bourse de Rewlett, Deux Terraine de 120 pieds de face aux rues Apollo et Euterpe, faubourg Annunciation, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dessus, à l'encofgaure est une maison de maltre, latie depuis peu, briqueide entre poteaux, cour carrelée, cuisine, puits en briques, magasin en bois, latri-nes, pigeonniers. L'autre maison est en bois, bâtie técemment, puits en briques, cuisine, latrines. Le terrain est très élevé. Il s'y trouve des Orangers et d'autres arbres. La propriété est située dans l'îlet après M. Babcock. Les acquéreurs sont invités à visiter cette belle propriété

E Docteur HARNED, a transporté son office rue Bourben, No. 5, tro e portes après la rue du Canal, il répondra immédiatement aux communications qui lui seraient adressées par la poste, et les personnes qui juge-raient convenable de lui demander des conseils par écrit en ajoutant le prix de la consultation, recevront la presde tout l'îlet, no. 114 du plan du dit faubourg, mesurant cription écrite, et aussi le mode de traitement qu'ils auront 300 pieds de face à la rue dinnette, 180 pieds de face à la confiance de la Loi et 125 à l'Espérance. ingt ans de pratique, lui donnent un droit à la confianc 2 déc--1 m

E soussigné, Docteur en médecine des facultés de Le Soussigne, Docteur en meucenne ues secures un la Paris et de Louvain, membre de plusieurs sociétés se. a l'honnsur de préveuir le public qu'il a établi son domicile en cette ville, rue de la Douane, no. 111. Un long séjour et une pratique étendue dans une des colonies fran-gaises (la Guadeloupe), l'ont rendu familier avec les affre-tions de cesclimats, comme aussi avec les différentesbranches de l'art de guérir, et spécialement les accouchemen et le- maladies des fommes et des enfans.

25 nov—1m P. LASSERRE, fabricant d'instrumens de chie rurgie, coutelier, fait des couteaux à lamed'or ou d'argent et autres ; répare tout ce qui a rupport à son art ; repasse avec le plus grand soin les razoirs, bistouris, lancettes et autres instrumens à tranchant délicat. Il espère obtenir par les soms qu'il portera à ses travanz

a protection qui lui a été prodiguée à Paris, où une métille d'argent les a été accordée par la Société Royale cadémique des Sciences. Sa demoure est rue Royale, no. 140, entre Toulouse et

EXERCICES GYMNASTIQUES, ET ECOLE DE DISTRACTION. DE ROPER. Au-desens de la maison Barnes, rue du Canal.

ROPER, informe respectueusement le public que sen exercices auront lieu à dater de lundi, ler. deembre 1834, à 7 heures de matin. L'avantage de ces exercices est trop apprécié pour qu'il soit nécessaire d'en parler ; et M. Rouer se contentera de dire seulement qu'il a obtenu des certificats des médecins de Philadelphie, et que son institution a joni du patronago de l'Université de Pennsy vanle. Les parents qui placeront leurs enfans sons l'instruction

de M. R. pequent être assurés qu'on leur portera tous les Les exercices dureront urpure.

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Signs ceux que cela pent concerner. Sabut.

au groffier de cette cour pour un avis conformément à un Salresser a WM. SMIT acte intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreus traines, rue de la Donane, No. 85. ux ventes judiciaires" approuvé le 10 Mars 1834:

dix piantres. Description de la propriété d'après le transfert. Un certain lot de terre situé dans le fransiert.

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Annonctation, désigné par le No aus l'îlet No 16, dans la rue
St Joseph entre les rues St Jean Baptiste et des Roligiouses
meurant ét pieds de face à la rue St Jacques sur 120 pds.
de profondour, d'après un plan de la bantième supérieure,
de cette ville.

En forde quoi fai signé les présentes et les ai

Décembre 1834. A. DREUX, Greffier.

IN débarquement et à vendre par le soussigné, les marchandises suivantes: composant la cargaisen de brick le Regulator, arrivant de Bordeaux.

6 demi pipes Eau-de-Vise Nie Nicelle, fine Chausra. 20 demi pipes Cognae, 4e. preuve; 2f quarts de pipes Cognac, éc. preuve; P13 barriques vin Montferrant; 40 barriques St. Julien; 48 dito Talence et Haut Talence; 32 dito Médoc; 8 dito Léoville-5 dite Leovine.
65 demi barriques vin blanc, Sauterne et Barnac;
1000 caisses at. Scurin;
1009 dito St. Julien;
502 dito St. Estéphe dito Pauillae; dito Léoville; dito Hant Toleace; Pontet Canet; Muscat Frontignan; dito dito Vin blanc, Sauterne; 10 caisses liqueurs surfines: 4 caisses Listonacries; 3 caises bar coton; 5 caises Indicanes françaises;

1 caisse Mouchoirs batiste; I caisse Jonets d'enfante; Et d'importations antérieures:

Vins en barriques et en caisses; Listonneries, Horie et Couvertures de laine. OSMIN BIGOURDAN. 10 déc

DISSOLUTION DE SOCIETE. A société qui existait sous la raison de Didion & Benoit est dissaute d'un commun accord, depuis le 31 octobre dernier, le sieur T. B. Beneit reste chargé de la liquidation de la dite société, et prie les personnes en dû, et celles qui doivent, de se présenter pour régler au

Le Sieur T. E. BENOIT prévient le public qu'il vient de recevoir de France um grand assortiment d'instrumens de musique, tels que : orgues d'une très grande dimeusion, à l'usage des églises, avec cylindres et claviers à toucher, organe d'ag ément, en tout genre, contenant la musique la pus nouvelle; setites serinettes pour les eiseaus; guitarres d pus nouvelle; setites serinettes pour les eiseaus; guitarres d peintes en teut genre; violons, peù vieux et neus; sakes; clarinettes; sageolette en tout genre; bassons; serpent. L' bassons; opoileides; hassa; ophicleides alte; cora d'harmonie; triminonnes; nusique et co des pour tous les instruments. Il vend en gros et en détail, cha des prix très-moces et demi, âgé d'environ 24 ans, portant des boucles d'e
Il vend en gros et en détail, cha des prix très-moLOUIS. A. LEMOY

west a harmonie; invaique et co des pour tous tes instruments. It vend en gros et en détail, c'tà des prits that monments. It vend en gros et en détail, c'tà des prits that mondéta, et demoure rue Royale, no. 215, entre Orléann et
Ste. Anne.

3 déc-15
Ste. Anne.

3 déc-15
Ste. Anne.

5 déc-15
Ste. Anne.

6 nouveigné, arrivant de France, par le navire Salem,
office à vendre les articles suivans, sevoir;
Un assortiment de merchles frangais, consistant en armortes, fautenile élastiques et mécaniques, canapsia à reasort, to ivête à la dachesse, segrétimes, bureaux, tables de
pentos de meit, un grand assortiment de linge fait pour
assort, un grand assortiment de linge fait pour
genties et ourlles à jour, on areoritment con p
office and the service of the service of the pour
genties et ourlles à jour, on areoritment con p
office and the service of the service of the service part a lois
10 déc-7
Paroisse pour hommes at fermes, ance, caise de porcelaries, 3 dec31 dec-15
Ste. Anne.

10 HEN SURSERECT—En vertis d'un ordre de
saise et de veste à moi adressé, il sera vendu à lux
sons, et d'objeta de goût, informe respectiueuxement
les habitants d'enseignes, de maisons, et d'objeta de goût, informe respectiueuxement
les habitants d'enseignes, dont vendu à lux
sons, et d'objeta de goût, informe respectiueuxement
les habitants d'enseignes, de verte l'en ordire de
saise et de veste à moi adressé, il sera vendu à lux
nouvelle Orleans et respectiueuxement
les habitants d'enseignes, de maigent d'enveron, gent de la vent de Course, ceceptaine, et est in forme saise et de veste à moi adressé, il sera vendu à lux
nouvelle Orleans et respectueuxement
les habitants d'enseignes, de noise respectueuxement
les habitants d'enseignes, de noise prover loutes les commandes et respectueux et décrite dans le dirite de visit on vendu à lux
les habitants d'enseignes, de vente à moi adressé, il sera vendu à lux
les habitants d'enseignes, de vente l'enverage au vente de vinter de vente de vente de vente de vente à moi adressé, et ve

TAT DE LA LOI ISLANF Comr de Pareisse por TAT DE LA LOU INLANT BOUVElle-Origane-Pré-la paros se et la ville de la Nouvelle-Origane-Pré-s et Phon. Charles Maurian, juge-27 Nov. 1834-No. b'ens par le pétitionnaire syent été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ars eréancier-, il est ordonné qu'un chain, en l'étude de M. Wm. Y. Lewis, notaire public, pour y délibérer sur les affaires dadit pétitionnaire; et en attendant, toutes poursuites contre sa personne et ses biens ion: auguendara. Par ordre de la Coul

reau du Greffier, 27 Novembre 1834 F. BUISSON, Dep. Gref.

PAT DE LA LOUISIANE—Cour de Perciase
pour la Paroisse et uille de la Perciase Prient Phoe, Ch Maurian, juge—St. Leon contre ses cré-metres—(Pour un attermoiement)—Sur lecture et enré gistrement de la pétition et de la cédule,dans cette affaire est ordonné qu'une assemblés des créanciers du pétition it lieu en i'étude de W. Y. Lewis, not, pub dittonnuire; et en mêma tems toutes poursuites contre sa ersonne et ses propriétés sont suspendus. Il est de plus rdonné que M. Reynolds y soit nommé pour représenter

Par ordre de la co F. BUISSON, député greffler. 12 nov-9 2ps PAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier dis-trict Judiciai e—No. 11,869—Julien Vienne et Lu-cien Roussel contre les créanciers de Julien Vienne, de Lucien Roussel, et de J. Vienne et L. Roussel-La cession des biens des pétitionnaires ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice des créunciers, il est ordon né qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'éte de Mr. Féiix de Armas, not. pub., le Lundi, 22a jour de Décembre prochain, à 10 heures du matin, pour y déli-bérer sur le contenu de la dite pétition, aujourd'hni enté-gitrée; et en attendant, tout s poursuites contre leur personnes et leurs biens sont suspendues. Mr. W Hoffman est nommé pour représenter les créanciers absens. Parordre de l'hon. Charles Watts, Juge de la dite Cour, ce 19e jour de Novembre 1834. P. LE BLANC, Den. Gref

se conditisant d'une manière inconvenante. l'officier commandant aura le pouvoir de le détenir sous garde. pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—présent l'hon. Charles Maurian, juge—ler. Décembre 1834—No. 7869—Augustin Obiol vs. ses créanciers—Sur 1834—No. 7869—Augus lor tirre et enrégistrement de la pétition dans cette affaires il est ordonné qu'une assemblée des créanciers dudit pé-tionnaire ait lieu le mardi 23 décembre epurant, parde. vent Mr. Le. Féraud, notaire public, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et en même temps, tou tre poursuites contre sa personne et ses propriétés sont Par ordre de la cour.
A. PITOT, greffier

ETAT DE LA LUUISIANE-Cour de l'amasse de la ville de la Nouvelle-Orienna, présent l'hon. Charles Maurian, juge—ler décembre 1834—No. 7870—B. Phelps contre les créanciers. La cession le sbiens du rétitionnal e est par le présent acceptée par la cour, pour le bénéfice des créanciers ; il est « donné qu'une assemblée des dits créanciers alt lieu le anmedi. 3 janvier 1835, en l'etude de Wm. Y. Lewis, notaire public, à l'effet de delibérer sur les affaires d pétitionnaire, et en même tempa, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Par ordre de la cons

ARMAND PITOT, greffier. 2 déc-7,2ps TAT DE LA LOUISIANE—Cour des Patoise et ville de la Nouvelle-Orléans
—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—Jeudi, 4
Décembre 1934—Edward McHugh contre associéanciers— Four un atermoiement-Sur-lecture et enrégistrement de a pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers de l'insolva-ble ait lieu le samedi, 10ème, jour de janvier 1835, en l'é-tude de W Y Lewis, notaire public, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues; et que B C Elliot soit nommé pour représenter les crésuciers Par ordre de la cour,

Bureau du Greffier, 4 décembre 1834. déc-19 2ps A. PITOT, creffier 6 déc-13 2ps TAT DE LA LOUISIANE — Cour de un trict judiciaire — Louis Bouligny contre ses créanciers. Lo cession des biens du pétitionnaire avant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné esemblée des dits créanciers sit lieu en l'étude de Quis T. Caire, notaire public, le samedi 10 janvier 1935, de la rue de Dounne, au No. 3, fue Carondelet, où il L'effet de delibérer sur les affaires du pétitionnaire : et en continueront à exécuter tous les ouvrages de leur profes

Par ordre de l'hon, Charles Watts, ce 3enc Jour de ré-(Signé) Jao. L. LEWIS, grether embre 1931. 5 décembre-25 GRAINES DE JARDINAGE FRAICHES.

E soussigné à reçu des cultivateurs, par les navires Yuzno, Achanes et Saratoga, ron approvisionne nent principul de Graines de Jardinoge, de la récolte de 1934, et est prêt à remplir les ordres qu'on lui donn**eră, d**e r ville ou de la campagne, en gros et en détail. Les personnes qui désirent acheter par grosses tiendu que J. Bertrand ayant acheié à une vente faite.

Les personnes qui déstrent acheter par grosses ou par B. Beauregard, mershal de la ville de la Nou-cent inc de paquets, sont priées d'envoyer leurs ordres velle-Orlésias, a propriétée ce-après décrite, s'est adussé quelques jours à l'avance. quelques jours à l'évance. S'a !resser a W.M. SMITH, Au Mogasin d

ECU par le North America, du Hàvre et à vendre par CHARLES COLAS, coffeur, rue de Chartes, No. 156, les articles ci-après détaillés :--Qu'il soit connu, et toutes persoanes qui pourraient avoir d'oit à la dite propriété en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu du quel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estination, l'avis ou la temps et le che estre première qualité et à la dernière moite; fine mode de vente, ou pour toute aut e cause quelconque, sont par ces présentes sommées au nom de l'État de la Louisiane et de la cour de cuté de faire voir, dans trente jours à dans trente jours à dans trente jours à dans terde la publication de cet avis, pourquoi la veste unisi santties, do. en daim, fil d'Écosse, soie et tissus pour faite ne serait pas confirmée et homologuée. La dite propriété a été vondue par B. Beauregard, ma- à me de, unis et à gilet tomb at ; parapluies gros de Naréchal de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 22 novembre ples 30 ct 32 pouces, bambou et poignaid; cannes diverses, 1834, en vertu d'un ordre de saisie éxecution (fivri facias) bretelles gouameélastique à la Rosse et autres. Un assiancé dans l'affaire de Marie Mouzer, épouse de Joseph Kornerson mari, le 5 Oct bre 1834, à laquelle vente le dit Abertand evat ranit penginéent pour la projetéent pour la projetée Bertrand s'est rendu acquereur pour le prix de neuf cent nouvrau zenn ; portefeuilles as-ortis, en mouton et maro quin, étuis à cigarres; un joli choix de flours pour coiffic res riches, houppes de cygne à poudrer, brosses à habit, à

Vin de Marseille, Heile d'Ulive, Bouteilles, &co LS scellées du sceau de la dite cour, ce Seme jour de Désembre 1834. neille et à vendre par les sonssignés : 475 barriques Vin, de Bethfort Bergnese 11 Ponset I(N) demi-harriques dito dito. 50 barillets Madère de Marseifle. 300 paniers beuteilles à vin, de 100 bout chaque

[150 pann ra boile d'olive. 25 caisses fruit- à l'est-de vie. 100 caisses cornichons, olives, capres; anchors, &c

Cous ces articles out droit au drawback. Aussi en sangasin : 10 balles amandes à cosque ten T. CASSE & co. \$10 DE RECOMPENES. Parti marron de chez lo sou le fer. novembre pane, le jeune nè-gre nommé PRINCE, agé d'environ 13 ane, ayant une très jolie figure, l'air très éveillé; if n'a sucune autre margre nommé PRINCE, age unitair 13 ane, ayant une très jolie figure, l'air très évoillé; if n'a sucune autre marque qu'on puisse désigner. Lale prison de cette paroisse, et \$20 s'il est arrêlé dans une autre paroisso. L. A. MICHEL. 11 déc-: F 25 PIASTRES DE RECOMPENSE

Ladite récompense sera commune de la ladite recompense de la ladite recom 25 PIASTRES DE RECOMPENSE.

La récompenso susdite sera payée pour l'arrestation des esclaves suivans, partis marrons depais le ler. de ce mois:

Un nègre rommé NAR CISSE, spartise de ce mois:

Un nègre rommé NAR CISSE, spartise de ce mois:

Un nègre rommé NAR CISSE, spartise de taille et ayant bonne mire.

BURREL, appartenant à M. W.P. Brown. Il taille et ayant bonne mire.

BURREL, appartenant ci devant à M. Miller, de la taille et ayant bonne mire.

BURREL, appartenant ci devant à M. Miller, de la taille de 5 pieds 2 pouces, ègé de 30 ame, ayant une citatice sur la jambe droite, provenent d'une morsure de chien.

JACK, surnommé Jack Harper, taille de 5 pieds 6 poulant à l'ambie. S'adresser as No. 95, res Juie, à taille de 5 pieds de force de pieds 6 poulant à l'ambie. S'adresser as No. 95, res Juie, à taille de 5 pieds 6 poulant à l'ambie. S'adresser as No. 95, res Juie, à taille de 5 pieds 6 poulant à l'ambie. S'adresser as No. 95, res Juie, à taille de 5 pieds 6 poulant à l'ambie. S'adresser as No. 95, res Juie, à taille de 5 pieds 6 poulant à l'ambie. S'adresser as No. 95, res Juie, à taille de 5 pieds 6 poulant à l'ambie. S'adresser as No. 95, res Juie, à taille de 5 pieds 6 poulant à l'ambie.



Nonvelle Orléans, le 8 décembre 1834. A Legion de la Louissane prendra les armes di assée en revue et célébrer l'anniversaire de la mérable bataille du 23 décembre 1814.

Une distribution de cartouches et de gargonsses aura faite des fusils et des gibernes, par les officiers de Les officiers commandants de compagnies devron

lournir aur les lieux, un état éxact de la force de leur agnies, et devront envoyer des escouades de corvée pour fermer la grille, et en garder les portes, un heure avant l'heure fixée mur la revue. Les chess de corps sont chargés de l'exécution

du présent ordre. Pur ordre du Brigadier Général J. B. Plauché, Commandant la légion.

D. AUGUS IIN, aide de camp.

Acte pour pouvoir à l'organisation et à la discipline de la milice de l'Etat de la Louisiane, approuvé

le 8 mars 1834. Sect. 79. Il est de plus décrété &c. Que l'officier nmundant, peut à une revue, désigner les limite de la parade (aucun chemin public ne devant y être inclus) et si quelqu'un franchit les dites limites san le consentement ou la permission de l'officier comman dant, il peut être mis en prison jusqu'à la fin de la quelqu'un n'étant pas de service cherche à interroinpre les exercices de la revue en faisant du bruit ou en se conduisant d'une manière inconvenante, l'officie

Si à la parade ou revne d'aucun corps il se trouvait parmi les spectateurs une ou plusieurs personnes appartenant à ce corps, l'officier commandant aura le droit de les faire rentrer à leur poste, et en cas de de subéissance, de les faire emprisonner pendaut le jou et de les condamner à une amende qui sera fixée pa l'assessement, laquelle amende ne pe céder dix pinstres.

PANORAMA MOUVANT.

BONAPARTE

Maintenant ouvert tous les Boirs. RAND Panorama mouvant de St. Clair dans l salle en face du Théatre américain. Il représent lifférentes scènes de la vie du Grand Napoléon, en com nençant par la bataille de Waterloo, la prise de sa voiture a vue des côtes de France, l'extérieur et l'intérieur e l'ile Ste. Hélène; le convoi funtraire du Grand Homin e tout comprend douge différentes vues, et elles sont : compagnées d'une musique militaire. On donnera une description de chacune de ces vues. Ce panorama à été apporté ici à grande frate, et il est exposé dans la plu spronte et a grands trais, et il est expose dans is plus grande salle que le propiétaire ait pu se procurer. Il a été exposé, durant deux saisons, su jardin de Niblos, à New-York, sinsi que dans les principales villes de l'Union, avec le plus grand succès.

La propriété mentionnée, et décrite dans l'ordre de saisle et de tente, connue anit, saraire. Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie.

rideau sora levé à 7 heures précises. On ne représen Les dames et les familles entreront par la porte de la ru Prix d'entrée-50 cents. Pour les détails voyez les affi-

DOYLE & MAY PEINTRES,

de la rue de Dounne, au No. 3, rue Carondelet, où il sion, et ils espèrent par la proripte exécution des diman-des qui leur seront faites, et leurs prix modérés, mériter la continuation de l'encouragement du public. I s exécutent parlaitement les bois et les maibres ci-après

BOIS.
Acajou, Chene de Ecyptien noir, &c.
toutes qualifés, Gisla et antique.
Cranlé, qui d'oiseans Marbres, Erable, ceil d'oiseans
Bois de satin,
Recine d'érable,
Bois noirs,
ttose, &c.
Elbain.

Crentai ou vert ant
Jaspé.
Giant de Darby e
Potomac.
Marbre blane italien,
de Sienne et Broctel Priental ou vert antiqu Jaspé, Citanit de Darby et du de Sienne et Broctella (i is américain

On peut en voir des échantillons à lour établissement e trouvent toujours à vendre, de l'huile, des vitres, de vernie, &r. A PUBLICO - Limitendo Inclio arrestar la perso Antonio Gabrinach, el dia 9 del actual, en virtud de negarse á darme una seguridad por la suma de virtus de negares a carine una argurada por la euma de \$500 de un hilette que hizo á mi órdem; freha l'e, del con-riente, pagadeno á hur á mesea, y que encue á condicion de que se lo hacia des contar me había de remitir su prode que si lo hacia des contar me había de remitir su produit ido, cuya seguidad le ecsigia por haberme protestado que había rompido dicho biliero. Dando crédito d'erfa d'un ordre de raisse et de vente à moi adirect, asercion bajo la palabra de Dr. Joaquin Viosca y Dr. Joaquin Tajonar, sujetos de todo crédito, accedi à pomerlo Chartres et St. Lonis, dans cette tille, le mardi, 16 acceding to the control of th

deciembre 11—3 DIEGO MORALES. SAFFEN & BODGER,

Ni. 3, rue du Comp.

Ni. 3, rue du Comp.

NT regu par des arrivages du no d, un grand assistitiment de marchandises prépres à l'usage des familles
qu'ils officent à vendre en gros et en détail, à des pris très dérés, pour du comptant ou pour des billets escompti Messrs. S & B. invitent respectueusement leurs amis et

le public, de venir examiner ces marchandises ; et ayant engagé nombre d'ouvriers en osier, qui seront ici durant biver, ils feront faire sur commande, fonte espèce de charriots d'enfans, beiceanz et paniers. N. B.—Les trafiquans de la campagne et les habit ferent bien de veuer faire choix de ces articles, 7 déc—6m

ECU par le navire Nahville et à vendre par les soussignés, un superbe assortiment d'Indiennes de tous les genres, Mouchoirs madras; Mousselines atrisses, pour robes; dito pour meubles; Bas de soie et de coton, demi bas, dito, Cravates en satin et en gros de Raples Gants de castor, ; our homme; dito glacés pour femme Percates blanches; Linge de table; Bas de filoselle noirs Percates bienches; Linge de table; Bas de filoselle noirs, Habiltements d'enfant de \$ à 9 sns; Siamoises; Cotons blancs et écras de toute largeur; Soieries noires et ca cou-leur; Etoffes post gilets; Bréfelles en coton; dito en gomme: Drap en couleur; Cotonnade; Parapluies; 28, 38, 32, 34 et 35 pouces; Bobinets; Sa cen perles, Can genre nouveau; Souliers de monton; dito fourrés; et the nuannté d'autres articles.

BOR DERES FEERES,
4 dés. No. 71, rue de Chartres

MAGASIN PITTORESQUE L. A. MICHEL

STRES DE RECOMPENSE

Partie marronne de chez le soussyné la semaine dernière, la négresse
autéricaine RACEEL, d'environ 4 pde
gradures pousse de la semaine de la semaine de la contraction de la semaine de la contraction de la semaine de la contraction de la contract austricaine RACHEL, d'environ 4 ples que pouves de hauteur, agée de 18 à 20 ans ; elle est corpulente, figure ronde que pouves de hauteur, agée de 18 à 20 ans ; elle est corpulente, figure ronde draient continuer à recevoir ce journal pourront se faire inscrire dans le dit magasin; la parenté qui exista entre un peut désigner l'habillement qu'elle avait sur elle, lors de sa disparution , elle avait un collier de fer au cou depuis trois ou quatre jours.

Ladite récompense sera donnée à quiebusque la ramènera au soussigné, no. 86, rue SL Louis.

M. DEL ACEBO.

M. DEL ACEBO.

M. DEL ACEBO.

Opent souscrire aussi dans le même magasin au trécor ministratique, chef d'œuvre d'art, la gravere sur seire n's minismatique, chef d'œuvre d'art, la gravure sur acier n'

LOUIS. A. LEMOYNE.

VENTER PAR LA PRERIE.

WUR DE PAROISNE-En veite d'un didre de saisie et de vente à mui adressé, il sera vendu : In Nouvelle Bourse, encuignare des rues Claritres et St, franis, in landi 12 junvier prochain, & I heure

In. La propriété mentionnée et décrite dem le dit manche 27 décembre, à 10 heures précises du Lot de terre situé dans le dit faubourg Ses Maro, matin, et se réunira sur la place d'armés, pour être rue du Camp, dans l'Ilet compris entre les rues du nedre de sainie et de vente, cumme suit : Un certain Camp, St. Juseph; St. Charles et Julie; le dit lot me neunt, au pied anglais, einquante trois piech quatre pouces de face à la rue du Camp, sur cent solvante ieu sur la place d'armes, une inspection rigide sera treize piede de profondeur, et désigné par le No. 3. nr un plan dremé par le voyer de la ville le 23 avri 1829. 20. Les six Lots de Terre situés au faube

Marie, dans Pliet compris entre les rues Baronne, Philippa, Gravier et des Communes, et désignés par les numéros un, dix. onge, douze, seize et dix-sept sur un p'an dremé par le voyer de la ville, le 15 févr er 1831. Le Lot No. un, mesure cinquante neut pds six pouces de face á la rue de la Comu rante six pieds un pouce et quatre huitièmes à la ligne qui le divise de la propriété de James Freret, cent quarante huit pieds un pouce et deux huitièmes de profondeur sur la ligne qui le divise duflot No. 2. et cinquante neuf pieds un pouce dans la pro-Le lot No. dix, mesure vingt sept pieds quatre pouces de face à la rue Gravier, cent vingt trois piede, sept poures et quatre hustièmes de face à la rue Philipps, cent vingt deux pieds huit pouces et trois heitièmes sur la ligne qui le divise du lot No. enze, et vingt sepipieds cinq pouces sur la ligne qui le divise d'une partie du numéro neuf. Le lut numéro usze adjuignant le dant, il peut etre mis en primeir junque a manufact, et si de face à la rue Gravier, cent vingt un piede neul méro dix, et mesurant vingt sept pieda deux lignes pouces er trois huitièmes sur la ligne qui le divise de numéro douze, cent vingt deux pieds buil lignes et det x huitièmes sur la ligne qui le divise du lot numéro des et vingt sept pieds quatre ligne dans la profondeur. Le lot numéro douze, adjoignant le No. m.ze, mesure vingt sept pieds deux pouces de face à la rue Gra-rier, cent vingt pieds dix pouces et trois huttieures sur la ligne qui le divise du lot No. o ze, et vingt sept pieds quatre ligne de profondeur. Le lot No seize, adjoignant le lot quinze, mesure vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Gravier, cent quarante ds un pouce et trois huitièmes sur la ligne qui le divise du lot No. sept, cent quarante huit pieds un ponce et deux huitièmes sur la ligne qui le divise du lot No. quinze, et vingt neuf pieds six pouces et demi dans la profondeur ; et le lot numéro dix sept adjognant le no. seize, mesure vingt neuf pieds qua tre pouces de face à la rue Gravier, cent quarante se pieds un pouce et quatre buitibiles, sur la ligne qui le divise de la propriété de James Freret, cent quarante sept pieds un pouce et trois huitièmes sur la ligne qui ivise du lot No. seize, et vingt neuf pieds six por ces et demi dans la profundear, ensemble avec les edifices et améliorations qui y appartiennent, saisis à poursuite de R. O. Pritchai

> Les exécuteurs testamentaires de Thomas Compton v Jonathan Chare. COUR DE DISTRICT—En verin d'un ordre de saisie et de vente à moi adrossé, il sera vendo la Nonrelle Bourse, encoignure des rues Chartres e

9 déc

9 déc

G W MORGAN, sherif

saisle et de vente, comme suit, savoir : Le lot de terre situé au fanbourg Ste. Marie, et ette ville, ayant 31 pieds. 10 pouces de face à la redu Camp, sur 470 pieds 6 pouces de prolondeur, et désigné sur le plan fait par J.s. Pille, voyer de ville et déposé en l'étude de Grenbury R. Stringer, notaire public, le 25 mai 1820, comme No. 11, avec ous les édifices et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions: Comptent.
9 dée G W MORGAN, sherif DANS LA COUR DE PAROISSE En ser d'un ordre de sausie et de vente à moi adresse par consentement des parties, il sera vendu à la Nouve. Bourse, encoignure des thes Chartres et St. Louis, et L'esclave nomme Ned, agé de 40 ans, saisi à la pe suite de Robert Evane. Conditions de la vente : Le dit esclave pour être veni à soixante jours de crédit.

G W MORQAN, theriff Las héritiers de la Veuve Pre Denis Delaronde ve. I Devergés siné et jeune.

Devergés siné et jeune.

ANS LA COUR DE PAROISSE—En vert :
d'un ordre de la cour à mon adressé, il sera verd :
au Nouvelle-Bourse, encougnure des rues Chartes et St. ours, dans certe ville, le lundi, 13 décembre prochain, heure après midi, L'esclate créole nommé Petit Lonis, \$26 d'environ 3, ans. Celfe eriée étant la reconde et dernière, le dit erecte erra définitivement adjugé en plus haut et dernier erecté risseur pour le prix qui sera effeit, à 12 mois de cré-

l'acquereur fournissant ses billets avec et fficante ce qui portant 10 pour cent d'inté. Le ct hypothèque sur l'ercle : Francisco Tio, executeur testamentaire de Juan Pi-

en libertad; curo annoncio hago al público pera que, s) centre et ch. Lons, cana cette vitte, le n.ard, to .e. centre et ch. Long, cana cette vitte, le n.ard, to .e. centre et ch. Long, cana cette vitte, le n.ard, to .e. centre et ch. Long, cana cette vitte, le n.ard, to .e. centre et ch. Long, cana cette vitte, le n.ard, cana cette vitte, le n.ard, cana cette vitte, le n.ard, cana cette vitte J B Donation Augustin vs. Joseph Marie Fernande.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de misie et de vente à moi adresse.

Sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rus St

Louis et Chartres, dans cette ville, le vendredi, 12 decem-

Pranço is Auguste vs. Fergus Allain.

ANS LA COUR DE PAROISSE—En veille d'un ordis de saisie et de vente à moi adressé, d'escra vendu à la Nouvello-Bourse, encoignure des rocs Chartres et St. Louis, dans cette ville, sainedi 13 décembres et su le la companyation de la companyati Un certain grit nommé William, agé d'environ 28 ans, saisi dans l'affaire ci-desses. Conditiona: comptant.

10 nov G W MORGAN, shériff

John Arrowsmith vs. Edmond Howard.

John Arrowsmith vs. Edmond Howard.

ANS LA COUR DE PAROISSE—En verta
d'on ordre de misse et de vente à moi adréssé, il
sera vendu à la Nouvelle-Boarse, encoignure des rues
Chartres et St. Louis, dans cette villé, le lundi 27 décembre prochaîn, & I heure sprès midi; Lu propriété mentionnée et désignée dans le dit ordre de

Las proposets mentionate et dengaes aans se en ordre de ansise et de vente, continue suit, aurei :

Un certain Lot de terré situé au faubourg Marigny, entre les ques d'Amour et Crapa, mesurant 40 pieds de face à la rue d'Éspagne, ét 60 pieds de presondeur, (mesura française) formant partie du lot No. 229, et borné d'un côté par une portien rosant du ditterrain, et sur l'autre côté par une partie du lot No. 281, et sur le derrière, par le lot No. 279, avec toutes les améhorations ci-dessus.

Conditions de la vente : \$50250 cfs. comptant, avec intérêt sur \$5506, du ler. février 1834, avec les frais; \$502 portant dir nous cent d'intérêt du ler. Sevier 1834 jusportant dix pour cent d'intérêt du ler-février 1834 jus-qu'au paiement, qui doit se faire le ler-février 1835; 8500 avéc un pardi intérêt, payable le fer. août 1836, et final-lement \$500 s'il y a cet excédant, avec un pareil intérêt, lement \$500 s'il y a cer vacana, payable le Icr. février 1836.

G W MORGAN, shérif

William Lake vs. Pasi Pandelly. William Lake vs. Fast Farcetty.

N vertu d'un ordre de saisse et de vente à moi adres.

sé, it sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure
des rues Chartres et St. Lous, dans cette ville, le jeudi,
25 décembre prochain, à f heure après-mitti.

L'esclave Polly, alias Mary, égée de 20 ans, ansie dans l'affaire ci-dessus. Conditions: er appeant.
22 nov GW MORGAN, si érif Manette Macarty venve de F. Montreuil vs. Joseph M.

Permandez.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertir

d'un writ de fiori ficias à thoi adressé, il sera vendez
à la Nouvelle Bourse, encoignare des ues Chartres et St.

Louis, enfectte ville, samed? 10 janvier prochain, à 1 hours La propriété mentionnée et désignée dans le dit ordro

de raisie et de vente, comme il suit, savoir : Un certain Let de Terre situé dans le faubourg Mon-treuit, borné par les rass Elmire, Merales & Urquhart, es ormant l'ilet désigné par le Mo. 15. Conditions : comptant. G W BORGAN, shellf

Alexandre Milne ir, contro Juen Pénes.

COUR DE DISTRICT—En with d'un ordre de raisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la la Nouvelle Bourse, caccignure des rues Charlten et St.

Louis, en cette ville, la samedi 10 janvier prochain, à une heure après midi.